

Évolutions monétaires de La Réunion au 30 juin 2017

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie sa note évolutions monétaires au 30 juin 2017. L'activité bancaire est particulièrement bien orientée à la fin du premier semestre 2017, avec une accélération de la distribution des crédits à l'économie et une collecte dynamique.

- L'encours de **crédit à l'économie** progresse +1 041 millions d'euros entre juin 2016 et juin 2017, soit +5,2 %.
- La croissance des financements est tirée par les crédits consentis aux ménages, avec un dynamisme notable des **crédits à la consommation** (+8,4 %).
- Les **financements consentis aux entreprises** accélèrent assez sensiblement au cours des deux premiers trimestres de l'année 2017, ce qui renverse la tendance au ralentissement enregistrée en 2016. La progression s'établit à 4,4 % sur un an. Les crédits d'exploitation continuent de s'inscrire en repli marqué. A l'inverse, le financement de l'investissement des entreprises progresse sensiblement (8,9 % en glissement annuel (+317 millions d'euros), ce qui rompt avec la tendance des premiers mois de l'année 2016.
- **Les placements** des agents économiques sont également bien orientés : +542 millions d'euros sur un an (soit +1,6 %), pour un encours de 13,7 milliards d'euros. Les placements des ménages progressent de 3,4 %.
- Concernant les actifs financiers, l'appétence des agents économiques pour une plus grande liquidité de leurs avoirs reste marquée, dans un contexte de taux de rémunération particulièrement bas, voire négatifs.
- Les **créances douteuses brutes** s'inscrivent en baisse (-7,7 % sur un an, soit -74 millions d'euros), traduisant la poursuite de l'assainissement des portefeuilles de créances douteuses des banques réunionnaises. Le taux de créances douteuses de la place s'établit ainsi à 3,8 % des encours bruts totaux à fin juin 2017.

Pour lire la publication: <http://www.iedom.fr/la-reunion/publications/infos-financieres/infos-financieres-evolutions-monetaires/>

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23